

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
<b>Herausgeber:</b>	Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
<b>Band:</b>	16 (1940-1941)
<b>Heft:</b>	9
<b>Artikel:</b>	Le général Jomini
<b>Autor:</b>	Cornaz, A.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-709266">https://doi.org/10.5169/seals-709266</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

tien de notre liberté et de notre indépendance. Notre position, lors des futures négociations qui auront lieu entre les belligérants sera déterminée par notre valeur militaire où entrent en ligne de compte, non seulement notre armement et les effectifs de nos troupes, mais tout spécialement le fait que notre armée se trouve dans une véritable forteresse naturelle, au sein de nos fières montagnes contrôlant les communications du Nord au Sud, de l'Ouest à l'Est et les cols alpestres de notre pays.

C'est pourquoi nous demandons, dans l'intérêt même de l'Europe, et pour toujours, de rester les fidèles et vigilants gardiens des routes alpestres les plus importantes.

Cependant, pour remplir cette mission essentielle, nous devons pouvoir compter sur notre entière indépendance et sur nos libertés les plus chères. Cette mission nécessite aussi une armée forte et bien équipée. La Suisse devra également assigner à son armée les positions quelle doit occuper et les territoires qu'elle est

appelée à défendre et ce n'est certes pas le rôle le moins important qu'elle aura à jouer en Europe.

Notre armée accomplira fidèlement la tâche qui lui incombe. Elle gardera nos frontières sans défaillance! En outre, les événements actuels exigent la concentration rationnelle de nos troupes dans notre forteresse naturelle.

Quelles que soient l'organisation de l'Europe nouvelle et la situation présente, nous voulons nous en tenir désormais aux paroles éloquentes qu'a prononcées feu Hermann Obrecht, ancien conseiller fédéral:

«Ceux qui nous respectent et nous laissent vivre en paix, sont nos amis.»

«C'est la guerre pour ceux qui s'aviseront de porter atteinte à notre indépendance et à notre intégrité politique!»

«Certes, nous n'irons pas tout d'abord, nous autres Suisses, en pèlerinage à l'étranger!»

## Une figure du passé

# Le général Jomini

*Note de la rédaction:* Une revue d'histoire nationale et d'éducation civique, le «Drapeau Suisse», avait eu, en 1912, l'idée originale d'ouvrir un concours sur le général Jomini dont on sait encore qu'il passa, en pleine campagne, des rangs de l'armée de France dans ceux de l'armée du Tsar, après la bataille de Bautzen, en 1813, où il venait de se distinguer tout particulièrement. Le sujet du concours était le suivant:

*Quelle est votre opinion au sujet de la décision prise par le général Jomini de passer du service de France à celui de Russie? A sa place qu'auriez-vous fait?*

L'écrit que nous reproduisons ci-après fut le travail auquel le jury, composé du colonel d'artillerie E. Picot, juge fédéral, du lt. colonel du génie H. Lecomte et du cap. aumônier H. Savoy, décerna ce premier prix.

Toutefois dans ses conclusions, le jury spécifia bien que la solution adoptée par le gagnant du concours n'était pas la sienne et qu'il estimait que l'on ne pouvait approuver l'acte de Jomini bien qu'on put lui trouver nombre de circonstances atténuantes. Pourtant de tous les travaux présentés, celui qu'on va lire dénotait le plus de réflexion et c'est pour cela qu'il obtint la palme. Nous laissons nos lecteurs juges de ce travail et nous serions heureux qu'ils veuillent bien nous communiquer pour quelle raisons, somme toute, le général Jomini aurait dû rester au service de France. Nous publierons volontiers les réponses satisfaisantes:

Le général Jomini a certainement été l'une des grandes figures suisses du dix-neuvième siècle.

Il s'est fait connaître partout par ses écrits militaires et sa haute valeur comme officier. On a beaucoup vanté ses mérites, mais on n'a pas non plus manqué de blâmer certaine décision de sa vie: celle d'avoir quitté le service de la France pour celui de la Russie.

Cet acte a été souvent commenté et il appartient depuis longtemps au domaine du passé. Changer de drapeau était sûrement chose fréquente au temps des services militaires à l'étranger, mais cette fois-ci, en égard surtout à la personnalité de Jomini, on y a attaché beaucoup d'importance.

Ses ennemis ont même prononcé le mot de trahison, et d'autres, tout en n'allant pas si loin, le désapprouvèrent complètement, car changer de camp qu'il s'agisse de militaires, d'hommes politiques ou d'autres, est toujours du plus mauvais effet.

Sans doute si l'on détache cet événement du reste de la carrière de Jomini et qu'on examine la chose au point de vue du principe sans s'entourer des circonstances qui l'ont guidé, on ne manquera pas de penser de même.

Par contre, si l'on prend connaissance de tous les événements qui ont obligé notre compatriote à en venir à changer de maître, les objections deviendront moins

fortes et l'on arrivera à dire: c'est peut-être une faute, mais elle s'excuse; à sa place nous aurions probablement fait la même chose.

En effet, voilà un homme qui, par son seul mérite, s'est élevé successivement au grade de général; qui a écrit des choses que Napoléon lui-même admirait sans réserve; un officier qui possédait toute la confiance de son chef supérieur, qui avait déjà rendu de signalés services à l'armée française et qui ne demandait qu'à continuer, et auquel, pour de misérables motifs, un supérieur plus jaloux que juste, vient infliger quinze jours d'arrêts.

Et quand reçut-il cette singulière nouvelle? Peu de jours après la bataille de Bautzen, c'est-à-dire au moment où il venait encore une fois de démontrer brillamment ses connaissances stratégiques et où il était l'objet de félicitations unanimes de ses camarades.

Le brave maréchal Ney venait d'inscrire lui-même le nom de son chef d'état-major en tête du tableau d'avancement; Jomini s'attendait à une récompense publique qui n'aurait été que la juste rétribution de son savoir faire et au lieu de cela on le cite à l'ordre du jour comme incapable!

Quel officier ne se serait pas indigné comme lui devant cette flagrante injustice? La discipline, même la plus rigide, n'étoffe pas toujours le sentiment de la valeur personnelle.

S'il avait été Français, il aurait peut-être courbé la tête, mais il était étranger à son drapeau, ce n'était pas son pays qu'il défendait et comme l'a dit Napoléon plus tard: «L'amour de la patrie ne l'a point retenu.»

Il savait que l'empereur Alexandre serait tout heureux de l'accepter dans son état-major. En effet, plusieurs années auparavant, le tsar lui avait témoigné sa bienveillance en le faisant complimenter pour son *Traité* et lui avait donné, sur sa demande, un emploi dans son armée, un emploi qu'il n'avait pas rempli la première fois parce que Napoléon lui avait ordonné de rejoindre ses troupes.

Après Bautzen, les hostilités se trouvaient provisoirement suspendues, ce qui facilitait son passage d'une armée à l'autre. Sa décision prise, il avertit son chef de son départ et donna encore ses dernières instructions au moment d'aller prendre possession de son nouveau poste.

En tout cela il agit très loyalement et donna peu après une nouvelle preuve de délicatesse en refusant de se joindre aux Alliés envahisseurs de la France.

On lui a reproché d'avoir quitté l'armée française au moment où l'étoile de Napoléon commençait à pâlir. Et cependant, sans les arrêts il n'aurait pas songé à abandonner son poste. D'ailleurs, cette accusation tombe d'elle-même: en 1807, lorsque pour la première fois Jomini fut sur le point de passer à la Russie, le règne de Bonaparte était alors dans tout son éclat. Ce n'est donc pas cette considération qui a fait pencher la balance.

Qu'aurions-nous fait à sa place?

Il est difficile, si longtemps après, de se prononcer sur cette question, tant il est vrai que nous voyons les choses sous un tout autre jour lorsque la passion du moment n'y est plus.

Le général Jomini a certainement beaucoup réfléchi avant de prendre une décision aussi grave. Rester au service de la France devenait chose impossible pour lui. Berthier, qui depuis de longues années ne manquait pas une occasion de le tracasser, ne se serait probablement pas contenté de ce coup de maître et aurait continué à le décourager.

Son prestige, après une telle disgrâce, allait probablement diminuer et puisqu'on s'obstinait à répondre par des injustices et des mesquineries à son dévouement, il n'avait plus de raisons de continuer à servir les armes françaises.



### Le coin du sourire

Un soldat se présente à la visite sanitaire:

Le capitaine-médecin: — Voyons, qu'avez-vous?

Le soldat: — Mon capitaine, c'est pour une radiographie... J'ai avalé ma montre, et je voudrais savoir l'heure qu'il est.

\*

Un bateau aperçut récemment quelques naufragés sur une île déserte. Un canot fut envoyé vers eux et un officier leur tendit un rouleau de papier, leur disant:

— Le capitaine vous envoie ces journaux. Il voudrait savoir si vous désirez encore être sauvés après les avoir lus!

\*

— Que faites-vous avec cet arrosoir? demande le lieutenant méfiant.

La figure du soldat Bézuquet prend une expression de candeur angélique que personne ne lui connaît:

— J'apporte de l'eau, mon lieutenant.

— De l'eau pure? fait le lieutenant de plus en plus méfiant.

— Limpide et pure, mon lieutenant.

— Alors, versez-m'en sur les doigts. Je vais profiter de me laver les mains.

La «séquelle» garde un silence angoissé. Mais Bézuquet, impasse, penche l'arrosoir. Oh! miracle, c'est de l'eau qui coule et l'officier, surpris mais convaincu, s'en va.

Dès qu'il a les talons tournés, Bézuquet plonge le bras dans l'arrosoir et fait couler dans les gobelets de gourde des copains un vin pétillant et doré. Stupéfaction générale.

Bézuquet avait simplement mis un bouchon dans l'ouverture intérieure du tuyau d'arrosoir: mais si le tuyau était plein d'eau, l'arrosoir était par contre plein de vin. Pas plus malin que ça, mais encore fallait-il y penser!

\*

A la 11<sup>e</sup> compagnie, pour tuer une matinée de pluie diluvienne, chaque section fut réunie dans son cantonnement pour entendre des théories. Puis à la 11<sup>e</sup> section, un de nos bons joueurs de football fit une causerie sur ce sport et sur la préparation des athlètes, après quoi son lieutenant l'envoya faire la même causerie à la 1<sup>e</sup> section.

Quelques-uns diront: «Il aurait dû rentrer en Suisse.» Sans doute, cela aurait mieux valu, mais là encore, l'autrait-on laissé tranquille?

Et d'ailleurs c'était rompre avec toutes ses habitudes; il était encore jeune et loin de songer à la retraite, malgré les fatigues et les dangers de la guerre, il était épris de son métier et sentait qu'il pouvait encore faire beaucoup de choses. Cette dernière considération, unie peut-être à un peu de ressentiment, l'a emporté.

Qui de nous songera à lui en faire un grief?

Tous les jours, dans la vie civile, nous voyons des défections bien moins excusables.

Combien qui pour une blessure d'amour-propre ou de plus futile causes, changent de bord et vont grossir les rangs du parti opposé?

Par contre, combien y en a-t-il qui savent se retirer sagement de la lutte et ronger leur frein en silence?

Après un siècle, Payerne, la ville natale de Jomini, lui a élevé un monument. L'autrait-on fait si la glorieuse carrière de Jomini avait été souillée par ce que nous appelons une faute?

Non, et si quelqu'un a quelque chose à lui reprocher, ce n'est sûrement pas nous, bien au contraire; tout jeune encore, Jomini était déjà un des champions de la liberté vaudoise et plus tard, auprès d'Alexandre, il a agi de toutes ses forces en faveur de l'indépendance de son pays et surtout de son canton.

Il a été un grand patriote, et à ce titre a bien mérité de la patrie.

A. Cornaz.

*Au milieu de la conférence, arrive le capitaine. Le lieutenant explique:*

— Mon capitaine, le soldat Abegglen, qui est un de nos meilleurs footballeurs, nous a fait une causerie sur le sport. Je l'ai prêté à la 1<sup>e</sup> section.

Alors, le capitaine, lui-même sportif et fort instruit des choses du football, de chuchoter au lieutenant:

— Fallait pas le prêter! Fallait le louer!

\*

*Le village où passe la troupe est réputé pour l'avarice de ses habitants. Et singulièrement cette maison, où un homme, prestement, va s'introduire pour «resquiller» un verre ou un bon morceau. Un loustic, dans les rangs, juge bon d'avertir l'optimiste:*

— N'entre pas. Tu ne vois pas que même les souris en sortent avec les larmes aux yeux!



R Michaud.

Eh! oui!.. Sergent-Major!.. C'est pour taper plus fort!.